

COLLOQUE

DE MINIMIS NON CURAT PRAETOR

8 December 2022

Centre de droit européen (28 rue Saint-Guillaume, 75007 Paris)

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

Colloque du Centre de droit européen

Jeudi 8 décembre 2022 de 9h à 17h, le Centre de droit européen (CDE) de l'Université Panthéon-Assas, sous la direction du professeur Fabrice PICOD organise un colloque sur le thème : ***De minimis non curat praetor.***

Programme

9h00 - Accueil des participants

9h30 - Mots d'accueil et de présentation du colloque

9h45 - De l'adage au principe

Olivier DESCAMPS, professeur d'histoire du droit à l'Université Panthéon-Assas

1. L'application du principe de *minimis* aux règles de droit matériel de l'Union européenne

10h00 - Principe de *minimis* et libertés de circulation

Fabrice PICOD, professeur de droit public à l'Université Panthéon-Assas

10h15 - Principe de *minimis* et garantie des droits fondamentaux

Edouard DUBOUT, professeur de droit public à l'Université Panthéon-Assas

10h30 - Principe de *minimis* et pratiques anticoncurrentielles des entreprises

Emmanuelle CLAUDEL, professeur de droit privé à l'Université Panthéon-Assas

Discussion / Pause-café

11h15 - Principe de *minimis* et aides d'Etat



Massimo MEROLA, professeur au Collège d'Europe

11h30 - Principe de *minimis* et marchés publics
Stéphane DE LA ROSA, professeur à l'Université Paris-Est-Créteil

11H45 - Principe de *minimis* et droit de l'environnement et de l'énergie
Nicolas DE SADELEER, professeur à l'Université Saint-Louis

Déjeuner libre

14h30 - Principe de *minimis* et droit de l'agriculture et de la pêche
Claude BLUMANN, professeur émérite de l'Université Paris-Panthéon-Assas

14h45 - La règle de *minimis* en droit bancaire et financier européen
Francesco MARTUCCI, professeur de droit public à l'université Paris Panthéon-Assas

2 - L'application du principe de *minimis* dans l'examen des recours contentieux

15h00 - Principe de *minimis* et l'exigence de protection juridictionnelle effective imposée aux juridictions nationales
Louis FEILHES, maître de conférences à l'université Paris 1-Panthéon-Sorbonne

15h15 - Principe de *minimis* et affectation des intérêts dans l'examen des recours en annulation
Jonathan WILDERMEERSCH, professeur à l'université de Liège et référendaire à la Cour de justice

Discussion / Pause

16h00 - Principe de *minimis* et préjudice dans l'examen des recours en réparation
Ninon FORSTER, maître de conférences à l'université de Rennes

16h15 - Principe de *minimis* et demandes en référé
Eric BARBIER de la Serre, avocat

16h30 - Principe de *minimis* et appréciation de l'importance des manquements étatiques
Massimo CONDINANZI, professeur à l'université de Milan

Accès

Inscriptions auprès par courriel auprès de Bernadette LAFON